

Le Projet de L'Arche à Nancy



3 Habitats partagés

Une résidence sociale, une maison dans le parc privé et une maison composée de logements HLM

Soit 22 personnes avec un handicap mental locataires de leur logement



L'Arche et le “vivre ensemble”



Spécificité de L'Arche:

Des hommes et des femmes,
avec et sans handicap mental,
font le choix de vivre sous le même toit
comme on le fait entre amis.

... une vie en communauté



En réponse à un projet de vie



Des hommes et des femmes en situation de handicap mental

- souhaitant vivre hors du domicile familial ou devant concevoir un projet pour l'avenir,
- ne pouvant pas accéder à un hébergement en établissement, ou ne le désirant pas/plus,
- ne souhaitant pas vivre seuls.

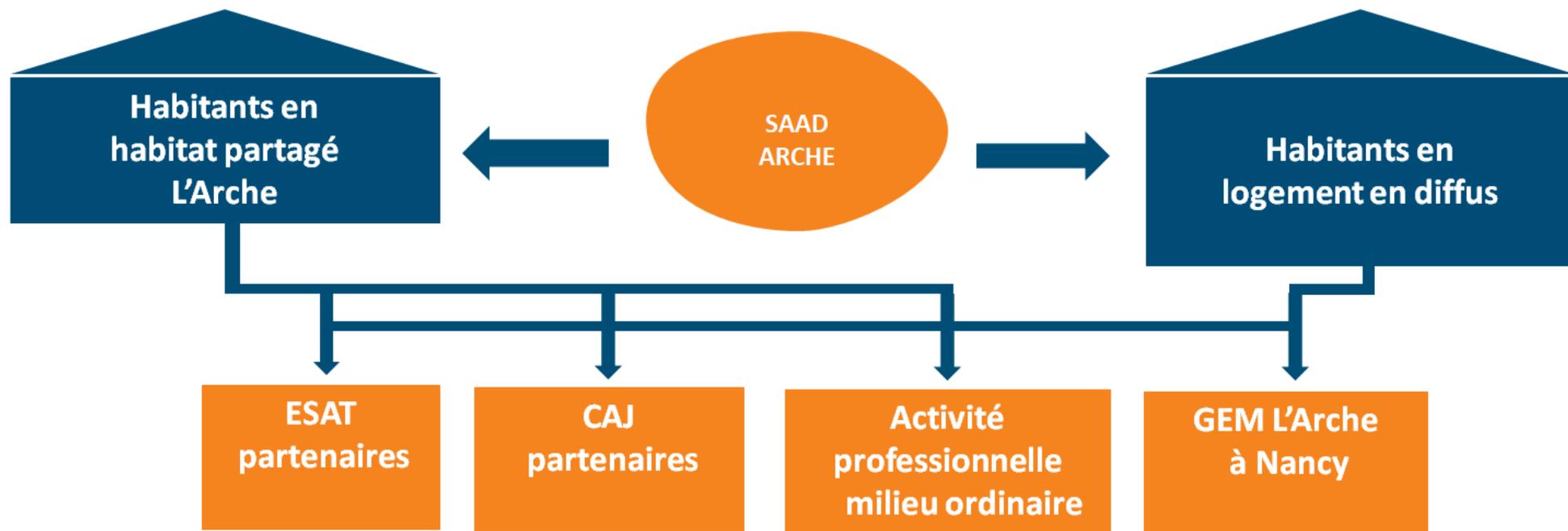


Pour des adultes avec un handicap mental

Un lieu de vie à l'attention d'hommes et femmes avec une déficience intellectuelle

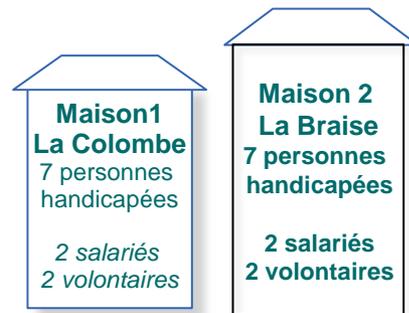
- ▣ plus ou moins autonomes (travailleurs, non-travailleurs),
...car la différence peut être source d'enrichissement
- ▣ ne nécessitant pas de recevoir une orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) mais en toute transparence avec elle ,
- ▣ éligibles à la Prestation de Compensation du Handicap (PCH),
- ▣ disposant de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), d'une allocation logement, éventuellement d'un salaire ESAT,
- ▣ ayant le goût et l'aptitude à vivre avec d'autres.





Le dispositif depuis 2014 : côté habitat inclusif

Un habitat partagé sous forme de maison



Une maison = espaces communs + privés

- de vastes espaces communs pour favoriser la vie ensemble : salon, salle à manger, cuisine, buanderie

La Braise



L'environnement



Intégration des Maisons dans des quartiers différents

Participation de certain habitant au conseil Citoyen

Lien quotidien avec les commerces et services de proximité

Lien avec le voisinage, participation à la fête des voisins

Activités de loisirs dans les MJC environnantes

Utilisation des transports en commun

Lien et rencontre avec d'autres associations











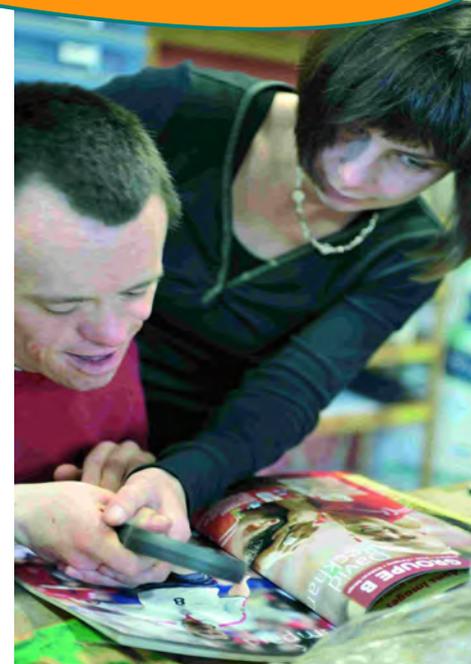




Le dispositif, côté aide et accompagnement

Un service d'aide à la personne (SAAD) intégré à l'habitat et géré par l'Arche à Nancy

- apportant l'**aide humaine** nécessaire pour compenser le handicap : actes essentiels de la vie quotidienne, accompagnement à la vie sociale et surveillance.
- financé à hauteur de la PCH attribuée individuellement à chaque personne et **mutualisée** dans le cadre de l'habitat regroupé reconnu comme alternative à l'hébergement Collectif.



Le dispositif, côté aide et accompagnement

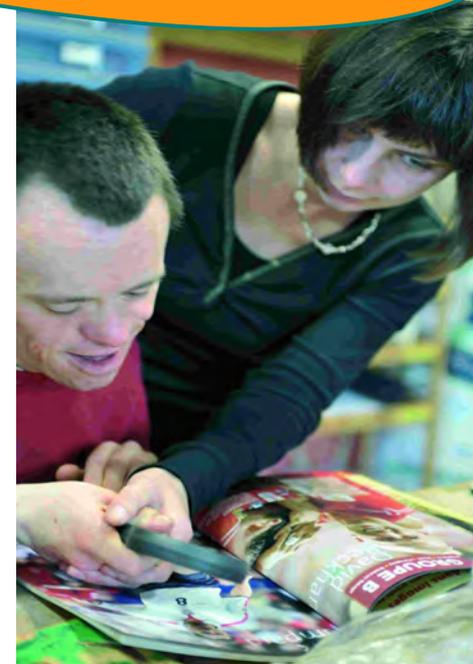
Une équipe au service de la maison :

1 responsable de Maison et 2 assistants

Missions

Accompagnement individuel

Animation et régulation de la vie partagée



Le dispositif, côté assistance



Contribuant au fonctionnement du dispositif habitat : des contrats de Service Civique

2 engagés de Service Civique (ESC): 18 à 25 ans, pour un an maximum, avec aide financière de l'Etat.

Leur mission : partage du quotidien, tâches ménagères, présence relationnelle et sécurisante, animation des temps de détente.

**Une expérience civique de la fraternité, de la solidarité.
Une expérience des responsabilités.**



Le dispositif, Habiter ensemble chez soi

Les habitants sont responsables de leur Maison

Participation de chacun dans le quotidien

Réflexion et organisation de la vie partagée

Vie sociale et activités diverses







